

Le porte-parole du gouvernement socialiste appelle « les intellectuels » à ouvrir le débat sur la « mutation » dont la France a besoin pour rattraper son « retard » en matière économique et sociale. Il précise cependant qu'il souhaite des « implications concrètes dans la réflexion » plutôt que des « grands noms sur les tribunes de l'engagement »*.

Qu'entend-il au juste par « intellectuels » ? Son appel sollicite plutôt des concepteurs, des experts, des décideurs, des intelligences certes, mais qui assument ou auront à assumer des responsabilités administratives, économiques, sociales, culturelles, ou qui du moins débattent ou débattront de la dite « mutation » sans perdre

* *Le Monde*, 16 juillet 1983.

de vue ces responsabilités. Les « intellectuels » sont plutôt, me semble-t-il, des esprits qui, se situant à la place de l'homme, de l'humanité, de la nation, du peuple, du prolétariat, de la créature ou de quelque entité de cette sorte, c'est-à-dire s'identifiant à un sujet doté d'une valeur universelle, décrivent, analysent de ce point de vue une situation ou une condition et prescrivent ce qui doit être fait pour que ce sujet se réalise ou du moins pour que sa réalisation progresse. Les « intellectuels » s'adressent à chacun pour autant qu'il est le dépositaire, l'embryon, de cette entité, leurs déclarations se réfèrent à lui dans la même mesure, et elles procèdent de lui pareillement. La responsabilité des « intellectuels » est indissociable de l'idée (partagée) d'un sujet universel. Elle seule peut donner à Voltaire, à Zola, à Péguy, à Sartre (pour rester en France) l'autorité qu'on leur a reconnue.

L'appel de Max Gallo souffre donc d'une confusion dans les responsabilités. Il néglige des dissociations qui sont de principe dans les tâches de l'intelligence, et qui sont aussi en partie des clivages de fait dans les professions d'aujourd'hui.

Les nouvelles techniques, essentiellement liées aux techno-sciences du langage, ainsi que la concentration des administrations civiles, économiques, sociales, militaires, ont modifié la nature des responsabilités intermédiaires et supérieures et y ont appelé en nombre des esprits formés aux sciences exactes, aux technologies de pointe, aux sciences humaines.

Ces nouveaux cadres ne sont pas en tant que tels des intellectuels. L'exercice professionnel de leur intelligence a pour enjeu non pas d'incarner autant que possible dans le domaine de leur compétence l'idée d'un sujet universel, mais d'y réaliser les meilleures performances possibles. Celles-ci se définissent par le meilleur rapport input/output (dépense/revenu, en simplifiant) relatif à une opération. C'est un critère technique au sens large (incluant le financement, le temps gagné ou perdu, l'évaluation de l'opération par un public, etc.). Un esprit engagé dans de telles responsabilités peut et probablement doit être conduit à inventer de nouveaux dispositifs. En ce sens il interroge assurément ce qui est le plus performatif dans son domaine. Mais il n'interroge pas les limites de celui-ci ni la nature de la performativité,

comme le fait par hypothèse un sujet qui a vocation à l'universalité. Il accepte le découpage des réalités et le critère d'évaluation des actions tels qu'ils sont donnés.

Je simplifie, évidemment. La prolifération des nouvelles technologies ne cesse de déstabiliser ce découpage. Mais il reste qu'à l'instant où un écrivain, un artiste, un savant, un philosophe assume une responsabilité de cette sorte, il accepte *ipso facto* l'enjeu qui lui est attaché : être performant dans le domaine imparti. C'est aussi le cas pour les tâches culturelles. On dirige une maison de la culture, un département au ministère de la Culture, on prend part à une commission d'aide à la création : serait-on un grand dramaturge ou un grand peintre, l'enjeu qu'on doit se fixer comme responsable culturel est d'une tout autre nature que celui de la « création ». L'idée même d'activité culturelle, d'« animation » culturelle, présuppose que le destinataire (le public, l'utilisateur) manque de connaissance, de goût, de sensibilité, de moyens d'expression, et qu'il faut l'éduquer. Et d'abord le faire venir, donc le séduire, etc. (à la différence de ce qui a lieu dans l'enseignement). Le succès dans la responsabilité culturelle s'estime

en principe à des résultats qui sont des modifications jugées positives dans la conduite des destinataires. Qu'il soit difficile de les estimer est une autre question.

Un artiste, un écrivain, un philosophe en tant que tel n'est responsable qu'à l'égard de la question : qu'est-ce que la peinture, l'écriture, la pensée ? Qu'on vienne lui dire : votre œuvre est inintelligible à la plupart, il est en droit, il a le devoir, de ne pas tenir compte de l'objection. Son destinataire n'est pas le public, et je dirais : pas même la « communauté » des artistes, écrivains, etc. A vrai dire, il ne sait pas quel est son destinataire, et c'est cela être un artiste, un écrivain, etc. : lancer un « message » dans le désert. Il ne sait pas davantage quel est son juge, puisqu'en faisant ce qu'il fait, il interroge aussi les critères admis du jugement en peinture, littérature, etc. Et donc, du même coup, les limites qui déterminent les domaines reconnus, les genres, les disciplines. Disons qu'il expérimente. Il ne cherche nullement à cultiver, éduquer, former qui que ce soit. Toute incitation à soumettre son activité aux enjeux culturels lui paraît justement irrecevable.